

Si les campagnes présidentielles rythment la vie institutionnelle et démocratique de notre pays, elles font plus rarement l'objet d'un traitement scientifique dans les facultés de Droit.

Le Colloque « Plein champ sur la campagne présidentielle » propose donc de soumettre au débat l'analyse proposée par des juristes et des politologues sur cet événement. Il entend ainsi offrir un cadre de réflexion permettant de faire émerger les spécificités de ce moment politique dans le champ juridique.

Les campagnes présidentielles font-elles l'objet d'un traitement juridique particulier, en réponse à l'enjeu politique et citoyen des élections qu'elles précèdent ? Le cadre normatif est-il adapté aux campagnes présidentielles ? Le droit de la campagne est-il un droit dérogatoire ? Le candidat est-il un sujet de droit comme les autres ?



Contact
CRJ : 04 76 82 58 14
crj@upmf-grenoble.fr

Amphithéâtre de la MSH-Alpes
1221 avenue centrale
Domaine universitaire
38400 St Martin d'Hères

9h15 : **Accueil**

Sébastien Bernard, Professeur à l'Université Grenoble 2, Doyen de la Faculté de droit

Xavier Dupré de Boulois, Professeur à l'Université Grenoble 2, codirecteur du Centre de recherches juridiques

9h30 : **Propos introductifs**

Bertrand Mathieu, Professeur à l'Université Paris 1, Président de l'AFDC

I – Champ : La campagne comme scène d'introspection

*sous la présidence de **Bertrand Mathieu**
Professeur à l'Université Paris 1, Président de l'AFDC*

10h : **Alexandre Guigue**, Maître de conférences à l'Université de Savoie
Les conditions juridiques du casting

10h30 : **Pierre Bréchon**, Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble
L'influence des sondages sur la désignation des candidats

11h : Pause café

11h15 : **Jordane Arlettaz**, Professeur à l'Université Grenoble 2
Travelling sur la Constitution dans les discours de campagne

11h45 : Débats

12h15 : Déjeuner

II – Contrechamp : La campagne comme scène d'exposition

*sous la présidence de **Henri Oberdorff**
Professeur à l'Université Grenoble 2, directeur de l'École doctorale
sciences juridiques*

14h : **Séverine Nicot**, Maître de Conférences à l'Université Grenoble 2
Le peuple, un spect-acteur de la campagne présidentielle

14h30 : **François Cafarelli**, Maître de Conférences à l'Université Grenoble 2
*Les autorités administratives et le juge administratif face à l'élection
présidentielle*

15h : Débats

15h30 : Pause café

III – Hors-champ : La campagne comme scène de réflexion

*sous la présidence de **Xavier Dupré de Boulois**
Professeur à l'Université Grenoble 2, codirecteur du Centre de
recherches juridiques*

15h45 : **Nicolas Kada**, Professeur à l'Université Grenoble 2
Vers une présidentialisation des campagnes électorales locales ?

16h15 : **Romain Tinière**, Professeur à l'Université Grenoble 2
L'élection des présidents de l'Union européenne

16h45 : Débats

17h15 : **Propos conclusifs**

Dominique Rousseau, Professeur à l'Université Paris 1, Président du Conseil scientifique de l'AFDC